



Règlement

Préambule

Le Cercle des Nageurs Yverdon est une association à but non-lucratif, gérée par un comité de bénévoles. En s'inscrivant aux cours du CNY, les participants s'engagent à respecter ce règlement. Les parents sont priés de présenter à leurs enfants, les points de ce règlement qui les concernent et de s'assurer qu'ils les respectent.

Absence d'un participant à une leçon

Les leçons manquées par l'élève ne sont pas remplacées ni remboursées. Pour des absences imprévues et de courte durée, il n'est pas nécessaire de prévenir le bureau. Déduction des leçons manquées : à partir de la 3ème absence consécutive, sur présentation d'un certificat médical, nous déduisons les leçons manquées.

Leçon annulée par le CNY

En cas de maladie ou d'absence d'un moniteur/d'une monitrice, le CNY met tout en œuvre pour organiser un remplacement. Dans la mesure du possible, les participants sont aussi prévenus par téléphone ou par SMS. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Si possible, le CNY proposera une leçon de remplacement.

IMPORTANT

Chaque élève doit être au bénéfice d'une assurance-accidents. Le CNY décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de vol ! Et n'assure pas la surveillance des participants en dehors du bassin de natation.

Les responsables de l'Ecole de Natation ont l'autorisation de prendre toutes les décisions nécessaires si les parents ne peuvent être joints en cas d'accident nécessitant une intervention.

L'accès au bassin est strictement interdit aux parents et au public, ceci afin d'assurer le bon déroulement des leçons. Le port de shorts de bain n'est pas autorisé pendant les cours de natation.

Le nageur qui prendra la décision de quitter l'école de natation ne pourra pas réintégrer les cours sans repasser par la liste d'attente.

Tout comportement nuisant au bon déroulement des leçons dans l'eau ainsi que dans les vestiaires sera sanctionné par un renvoi immédiat de l'école de natation sans remboursement, ni indemnité.

Petit rappel pour le nageur/la nageuse

- ✓ Je suis prêt(e) en tenue, 5 minutes avant le début de mon cours
- ✓ J'attends que l'on vienne me chercher à la sortie des douches (pas pour le groupe stagiaire)
- ✓ J'écoute et j'obéis aux instructions de mon moniteur/ma monitrice
- ✓ Je ne cours pas lorsque je me déplace
- ✓ Je ne bouscule pas mes camarades
- ✓ Je ne quitte pas la piscine sans l'autorisation du moniteur/de la monitrice